



Firery fir amir ny fanpandra-sona

HARDI DU MOIS

Avril 2010



Foncier et aménagement du territoire

La fiscalité locale à Miadanandriana

Recoupement des données

Une sous-déclaration des biens a été remarquée lors du recensement fiscal de 2009. En termes de superficie, la Commune Rurale de Miadanandriana s'étend sur 98 km² (surface SIG) alors que les déclarations ne totalisent que 16 km². Les deux fokontany qui n'ont pas réalisé le recensement fiscal constituent 14% de la superficie de la Commune, soit 14,5 km². La Commune a donc un manque à gagner correspondant à 66 km². Un recoupement de données avec les bases de données existantes est donc nécessaire.

Recoupement des données avec le « cadastre citoyen » de 2007-2008

En 2007-2008, la cartographie des occupations foncières dans 13 fokontany de la Commune a permis de couvrir environ 55% de leur superficie, 21 km². Nous disposons donc sur ces terres des informations sur le propriétaire, l'occupant et le mode d'acquisition

L'utilisation des informations issue du cadastre citoyen pose deux problèmes pour la fiscalité foncière :

- le cadastre citoyen, en tant que procédé de sécurisation foncière par la communauté, ne constitue pas une déclaration fiscale formelle,
- la superficie couverte par le cadastre citoyen ne concerne qu'un peu plus de la moitié de la superficie de la Commune, aussi la question liée à l'égalité entre les contribuables se pose.

Le recoupement des données de la déclaration fiscale avec le cadastre citoyen a abouti à une incohérence. En effet, les noms enregistrés dans la base de données du cadastre citoyen sont différents des noms de la déclaration fiscale. Toutefois nous avons constaté que les contribuables déclaraient en moyenne 32% de la superficie de leurs terrains au niveau de 2 fokontany.

La mise en œuvre du cadastre citoyen doit donc être accompagnée d'une déclaration des propriétaires ou des superficiaires pour faciliter la liaison des informations avec la fiscalité foncière d'une part. D'autre part, le recensement fiscal peut être accompagné des données du cadastre citoyen pour une vérification instantanée au moment des déclarations.

Recoupement des données avec le « Plan Local d'Occupation Foncière »

Le Plan Local d'Occupation Foncière (PLOF) constitue un document officiel entre les mains de la Commune qui donne des informations sur le statut juridique des terrains et leur propriétaire. Le recoupement des déclarations fiscales avec les données du PLOF a été aussi difficile et fastidieux que le recoupement avec les données du cadastre citoyen. En effet, les informations officielles — nom des propriétaires, adresse, superficie, contenance — n'ont pas été mise à jour depuis la fin des années 70 et le PLOF ne concerne que les terrains titrés et les terrains cadastrés, soit 29% de la surface de la Commune. Néanmoins, les informations délivrées sont des informations officielles et indiscutables. La jointure avec la déclaration fiscale s'est donc fait avec le propriétaire. Le résultat est assez mitigé dans la mesure où les noms ne sont pas toujours concordants.

Afin de maximiser le recoupement, un croisement des données cartographiques va être réalisé entre le PLOF et le cadastre citoyen. Les agents du guichet foncier vont réaliser un apurement des informations durant cette année 2010 pour obtenir des informations plus fiables en 2011.

Education des Enfants en Situation difficile

CANTINE SCOLAIRE

La cantine scolaire s'est étendue et profite à tous les enfants du centre.

Lors de l'appui de l'association ASMAE, une seule classe de 35 enfants a pu bénéficier de la cantine. Actuellement, l'ensemble des enfants du centre en profite grâce à la collaboration avec l'ONG Reggio Terzo Mondo (RTM). Nous offrons en moyenne 141 couverts par jour. L'effectif des enfants bénéficiaires varie suivant le nombre d'enfants du cours de soutien scolaire.

Dans cette collaboration, l'ONG RTM fournit des vivres qu'il appartient à Hardi de gérer selon les normes fixées par son partenaire ; il s'agit de riz, de légumineuses, de l'huile végétale et de la farine enrichie. La quantité fournie est proportionnelle au nombre des enfants bénéficiaires pour la préparation de la cantine.

La ration journalière des enfants se présente comme suit :

- Riz 200 gr
- Légumineuses 50 gr
- Huile végétale 30 gr
- Farine enrichie 100 gr

Cette collaboration de l'ONG RTM avec Hardi est prévue se terminer au mois de décembre 2010.

Des dépenses imprévues

L'organisation de l'extension de la cantine a engendré des frais imprévus comme l'achat d'équipement de cuisine et le recrutement de cuisinières. Si les dépenses liées à la cantine s'élevaient à 560.000 Ar par mois pour 35 enfants, aujourd'hui elles sont de 420.000 Ar pour 140 enfants.

Toutefois, la variété des denrées étant limitée, les repas servis aux enfants sont répétitifs à tel point que beaucoup d'enfants, surtout les plus petits, refusent de manger. Par ailleurs, nous craignons que cela entraîne des conséquences sur la santé des enfants. Or Hardi est tenu de respecter la ration journalière par enfant avec les vivres mis à sa disposition. Nous devons donc porter une attention particulière à leur régime pour que la cantine contribue effectivement à leur santé. Nous espérons pouvoir compléter et si possible alterner les vivres avec d'autres produits pour ménager l'appétit des enfants et leur santé.

Un entretien avec les familles des enfants bénéficiaires est aussi à prévoir pour apprécier l'impact de la cantine scolaire sur la vie des ménages.

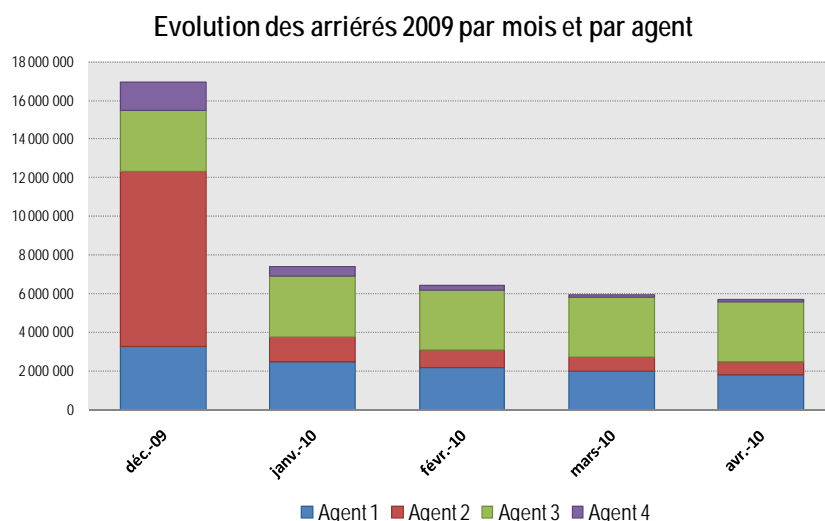
Volet Microcrédit HARDI - FINANCE

La sécurisation des revenus et l'intégration économique des micro entrepreneurs

Arriérés 2009 : Lente progression du recouvrement

La collecte des arriérés de l'année 2009 progresse (cf. graphe ci-contre). Le montant s'élève à 5 687 000 Ariary au mois d'avril 2010 dont 3 097 700 Ariary détournée par un agent. Les agents opérationnels ont chacun réduit leur encours de 8 % à 12% au cours du mois d'avril.

Les sommes collectées par jour et par agent varient de 0 à 5 000 Ariary à cause du ralentissement des activités. Le travail de collecte s'alourdit car les agents doivent aller aussi bien sur leur lieu de travail qu'au domicile des bénéficiaires, surtout pour ceux qui ont cessé leur activité génératrice de revenu.



Notre objectif est l'amélioration du taux de recouvrement par vague à au moins 95%. Des mesures de suivis plus stricts et intenses sont mises en œuvre pour les vagues à venir dont : le versement journalier par les agents au niveau du volet, la reprogrammation du logiciel de gestion pour éviter les doublons au moment de l'enregistrement ; et le renforcement des contrôles au niveau de HARDI et au niveau des bénéficiaires.

Première vague d'octroi pour 2010

Le lancement de la première vague de crédit pour cette année 2010 a eu lieu le 25 mars 2010. 19 130 000 Ar de fonds de crédit a été alloué à 133 bénéficiaires. le montant moyen de crédit par bénéficiaire est de 144 000 ariary pour un remboursement moyen journalier de 7 000 ariary. des reconductions d'un montant de 750.000 Ariary ont été déjà opérées augmentant le fonds mobilisé à 19.880.000 Ariary.

La situation de la première vague à la fin du mois d'avril se présente comme suit :

Capital			Intérêt		
Alloués	Couverts	Encours	Attendus	Couverts	Encours
19 880 000	17 948 600	1 931 400	1 741 400	1 116 400	625 000

Source HARDI-FINANCE 2010

Le tableau ci-dessus nous montre qu'environ 10% du fonds de crédit et 36% des intérêts restent encore à recouvrir. Nous pensons boucler cette première vague d'ici la fin du mois de mai. Elle aura donc duré deux mois.

Dans le cadre de son institutionnalisation suite à l'obtention de la licence en IMF 1 et faisant suite à la persistance des détournements de fonds en son sein, HARDI-FINANCE a procédé à la révision de son protocole de crédit avec pour finalité la mise à jour du système de gestion et de contrôle du crédit.

- *Mis à jour de la répartition des tâches et responsabilités entre l'équipe*
- *Constitution d'un fonds d'assurances contre les risques de non-remboursement*
- *Amélioration du format du carnet de suivi des remboursements*
- *Une révision du processus d'octroi de prêt en intégrant le Centrale des risques des Microfinances*
- *Mis à jour du logiciel de traitement*

En effet, le développement du volet Microcrédit repose sur sa capacité à assurer son propre fonctionnement. L'IMF devrait maîtriser les charges et les risques de non-remboursement par les bénéficiaires et de détournement par l'équipe du volet pour assurer son bon fonctionnement. L'instauration d'un système de suivi permanent au sein même de l'IMF est de mise. On peut citer, la descente auprès des bénéficiaires présentant le moindre retard (par exemple, retard de 2 jours).

Promotion de l'Entrepreneuriat au Service de l'Agriculture familiale

Des efforts pour la commercialisation des produits

PLATEFORME ESOP

Une étude d'impact du programme auprès de ses bénéficiaires a débuté. Une stagiaire de l'université de Bordeaux collabore avec l'équipe de la plateforme à la conception de la méthodologie et aux enquêtes sur le terrain.

Pour dresser la typologie des ménages bénéficiaires, l'étude a débuté par une pré-enquête effectuée auprès de 75 ménages ruraux pratiquant la culture de physalis. Cette étude va être appliquée à toutes les filières et servira de base à une évaluation externe du programme.

ESOP MIEL

Afin d'estimer la production attendue pour le mois de mai, un travail d'inventaire des ruches peuplées a débuté avec les techniciens.

La détection de l'existence du varroa continue, les techniciens ont été formés au dispositif de prélèvement et au remplissage des fiches de prélèvement. A ce jour, 4 prélèvements ont été effectués et les ruchers sont pour le moment sains.

ESOP PHYSALIS ET SOAMAHARAVO

Les promotrices des deux ESOP sont en train de chercher d'autres sources de financement et de nouveaux marchés pour permettre le développement des ESOP.

Ainsi, pour l'ESOP physalis, grâce à la collaboration avec l'EDBM, elle a participé à la Foire Internationale de Madagascar qui s'est tenue à Ivato du 6 au 10 mai. L'ESOP, toujours dans le cadre de sa collaboration avec EDBM est parmi les entreprises qui vont recevoir un financement et seront inscrit dans le catalogue de l'EDBM.

Pour SOAMAHARAVO, à part le fait qu'elle fait également partie des entreprises qui ont reçu des financements au niveau l'EDBM, la promotrice a effectué un voyage de 1 mois en France pour participer à une foire. L'objectif du voyage est de faire rencontrer les opérateurs africains avec les investisseurs français pour une éventuelle collaboration entre les opérateurs du nord et du sud.

ESOP RABANE

Le CENAM veut organiser une foire de l'artisanat le mois prochain, le promoteur va y participer si les prix des stands sont abordables, des marchandages sont en cours dans ce sens.

Le prix du raphia pour cette période de l'année est 50% plus élevé que d'habitude, pour la prochaine saison, le promoteur avec l'aide de HARDI va faire des efforts pour constituer un petit stock afin d'être compétitif durant cette période de l'année.

Le promoteur a également commencé à réaliser de nouveaux produits sur commandes : fair-part de mariage, des bonbonnières, des sacs, ...

Dans le cadre de la prospection de marché, le promoteur a visité les marchands indo-pakistanaï (karana) d'Antaninarenina pour présenter ces produits, des négociations se font sur le prix.